HYDRA - Ref 773416

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: Date de révision: 05/02/2013 Remplace la fiche: 30/01/2013 Edition: 10.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit. : HYDRA - Ref 773416

Code du produit : 1123

Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Description/Emploi : Lessive pour le linge

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GROUPE RESO
Centre Logistique de la Gare
19270 USSAC - FRANCE
T N° Azur 0810 810 868
info@groupe-reso.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	INRS		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

Xi - Irritant

Phrases R : R36 - Irritant pour les yeux.

Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ajout de phrases : Contient du Parfum (Mixture). Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Alcool éthoxylé 7OE	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (N° REACH)exemption polymer	5 - 10	Xn; R22 Xi; R41
Alkyléther sulfate C12-C14, sel de sodium	(Numéro ° CAS)68891-38-3 (N° REACH) 01-2119488639-16	1 - 5	Xi; R41 Xi; R38
Parfum	(Numéro ° CAS)Mixture	< 1	Xi; R36 Xi; R43 N; R51/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthoxylé 7OE	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (N° REACH)exemption polymer	5 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Alkyléther sulfate C12-C14, sel de sodium	(Numéro ° CAS)68891-38-3 (N° REACH) 01-2119488639-16	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Parfum	(Numéro ° CAS)Mixture	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Non applicable.

Effets aigu de peau : Données non disponibles.

Effets aigu des yeux : Irritation des yeux.

Effets aigu de voie orale : Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver dans l'emballage d'origine.
Température de stockage	:	5 - 40 °C
Matière(s) à éviter	:	Non déterminé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	:	non exigé.
Protection oculaire	:	lunettes de protection.
Equipement spécial de sécurité	:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
Protection des voies respiratoires	:	Pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	Liquide
Etat physique/Forme	:	Liquide.
Couleur	:	bleu/vert.
Odeur	:	parfumée.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	9 - 9,9 (100%)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1,02 - 1,04
Solubilité	:	Eau: 100% (20°C)
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Log Kow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites explosives	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Températures au-dessous de 0°C.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Alcool éthoxylé 7OE (157627-86-6)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg

Irritation : Irritant pour les yeux.
pH: 9 - 9,9 (100%)

Corrosivité : Non classé
pH: 9 - 9,9 (100%)

Sensibilisation : Non classé

Toxicité à dose répétée : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

Alkyléther sulfate C12-C14, sel de sodium (68891-38-3)	
CL50 poissons 1	10 - 100 mg/l
ErC50 (algues)	> 100 mg/l

Alcool éthoxylé 7OE (157627-86-6)	
CL50 poissons 1	1 - 10 mg/l
CE50 Daphnia 1	1 - 10 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

HYDRA - Ref 773416	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Alcool éthoxylé 7OE (157627-86-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Alkyléther sulfate C12-C14, sel de sodium (68891-38-3)
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Les emballages souillés peuvent après rinçage être éliminés comme déchet banal. Consulter à ce propos votre instance locale.

Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

CESIO Phrases recommandées : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Etiquetage des composants - REGLEMENT (CE) N°648/2004**:**
5-15% agents de surface non ioniques; <5% agents de surface anioniques, savon, polycarboxylates; 2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL; 3-T-BUTYL-4-HYDROXYANISOLE; BENZISOTHIAZOLINONE; parfums, CITRONELLOL, BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL, LINALOOL, GERANIOL.

Fragrances allergisantes > 0,01%:

CITRONELLOL	0,01%
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	0,03%
LINALOOL	0,01%
GERANIOL	0,05%

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

2.1	Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Modifié	

Autres informations : Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et suivantes.

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Eye Irrit. 2 H319

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.